

Compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2010

Sont Présents : Coralie GODDEFROY, Cédric BREISSAND, Maurice GODDEFROY, Jacques JULIEN, Chantal BARDIN, Cédric LANDOUZY

Absents : Michel ADAM, Joseph VINDEIRINHO

Procuration : néant

Le maire ouvre la séance à 18h00

Le conseil nomme Chantal BARDIN comme secrétaire de séance.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Maurice GODDEFROY, Adjoint, présente le compte administratif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement

Recettes	45 057.49 €
Dépenses	59 150.01 €
Déficit 2009	- 14 092.52 €
Excédent 2008	20 336.31 €
Excédent de clôture 2009	6 243.79 €

Investissement

Recettes	57 098.71 €
Dépenses	27 615.40 €
Excédent 2009	29 483.31 €
Déficit 2008	- 9 573.02 €
Excédent de clôture 2009	19 910.29 €

Hors la présence du Maire, le compte administratif, identique au compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier principal, est approuvé

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur Maurice GODDEFROY, Adjoint, présente le compte administratif qui s'établit comme suit :

Exploitation

Recettes	27 721.97 €
Dépenses	11 073.33 €
Soit un excédent d'exploitation de	16 648.54 €
Report du déficit 2008	- 15 630.63 €
Excédent de clôture 2009	1 018.01 €

Investissement

Recettes	31 087.36 €
Dépenses	23 519.05 €
Soit un excédent d'investissement de	7 568.31 €
Report du déficit 2008	- 3 144.93 €
Excédent de clôture 2009	4 423.38 €

Hors la présence du Maire, le compte administratif, identique au compte de gestion présenté par Monsieur le Trésorier principal, est approuvé

3. BUDGET PRIMITIF ET AFFECTATION DU RESULTAT

3.1. BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal

- constate les résultats suivants votés au compte administratif 2009 :

Excédent de fonctionnement : 6 243.79 €

Excédent d'investissement : 19 910.29 €

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement

Le Maire soumet au conseil municipal le projet de budget primitif qui se résume comme suit :

Fonctionnement :	Recettes	51 501.35 €
	Dépenses	51 501.35 €
Investissement :	Recettes	67 239.49 € dont restes à réaliser : 24 778.18 €
	Dépenses	67 239.49 € dont restes à réaliser : 39 278.81 €

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité des présents et représentés, le projet de budget tel que présenté.

3.1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal

- constate les résultats suivants votés au compte administratif 2009 :

Excédent d'exploitation : 1 018.01 €

Excédent d'investissement : 4 423.38 €

- décide d'affecter l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement

Le Maire soumet au conseil municipal le projet de budget primitif qui se résume comme suit :

Exploitation : Recettes 22 351.65 €

Dépenses 22 351.65 €

Investissement : Recettes 56 764.35 € dont restes à réaliser : 8 596.00 €

Dépenses 56 764.35 € dont restes à réaliser : 15 470.40 €

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité des présents et représentés, le projet de budget tel que présenté.

4. TAUX DES TAXES COMMUNALES

Après délibérations, le conseil municipal décide de maintenir le taux des taxes pour l'année 2010, soit :

Taxe d'habitation : 3.44 %

Taxe foncière bâti : 5.07 %

Taxe foncière non bâti : 26.64 %

Pour un produit attendu de 5 430.00 €

Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, le conseil municipal décide de maintenir le taux de taxe professionnel à 5.18 % pour un montant de compensation relais de 48 €.

5. TARIF DE L'EAU

Après délibération et compte tenu des travaux à effectuer sur le réseau d'eau et du tarif actuel, le conseil municipal décide de réévaluer le tarif de l'eau, à savoir

- Prix de l'eau : 1.20 € le m³

- Abonnement

○ Diam < ou = à 25mm : 60.00 €

○ Diam > à 25mm : 90.00 €

La séance est levée à 19H30

Le Maire

Jacques JULIEN

Le 12 avril 2010